

CHRONIQUE LOCALE

Ces hamacs ont toujours sur leurs sacs de gros paquets de cordes; elle réunit trois ou quatre de ces paquets par des nœuds, attache ses porteurs deux à deux, assemble tout par une longue guide circulaire et se mit bravement à les conduire vers la caserne où elle savait trouver aide et protection. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que le peuple battit des mains au voyant défilé la cantinière et ses singuliers cortège.

Ch. CAMOT.

Paris. — Lundi 8 février.

Les nouvelles de Grèce continuent d'être contradictoires. On ne sait même pas si le comte Walewski a dû quitter Athènes hier. Cependant on ne doute pas de la conclusion pacifique de la question.

C'est à tort qu'on a parlé pour aujourd'hui d'une réunion de la Conférence. Elle ne tiendra de séance que pour recevoir communication de la réponse du gouvernement grec.

C'est jeudi que se réunissent les Cortès espagnols. Cela ne veut pas dire que la question des candidatures au trône d'Espagne doit recevoir immédiatement une solution. On nous écrit de Madrid que le projet d'établir un Directoire ou Triumvirat perd chaque jour du terrain. Nous ne croyons sans peine.

Nous n'avons aujourd'hui aucune nouvelle d'Allemagne. On dit toujours que M. Benedetti va venir prochainement à Paris. Il pourrait bien y rester jusqu'à ce que M. de Bismarck se soit décidé à donner un successeur à M. de Goltz.

Une dépêche parvenue par le câble transatlantique annonce que la Banque de commerce de la Havane vient de suspendre ses paiements.

On dément la nouvelle du rappel du général Dix, ministre des Etats-Unis, à Paris.

On parle de la fixation des élections générales aux 30 et 31 mai. D'abord nous croyons savoir que rien n'a encore été décidé à cet égard; ensuite cette date nous paraît trop rapprochée. Vu l'état des travaux de la Chambre, il est à peu près impossible que la session puisse être close avant la fin de mai et le gouvernement ne peut refuser aux députés la faculté d'aller surveiller eux-mêmes les intérêts de leur candidature. Il est donc présumable que les élections générales auront lieu vers le milieu du mois de juin.

Il y a aujourd'hui une courte séance au Corps législatif pour des dépôts de rapports. On croit que M. Dumiral déposera le sien sur le projet de loi relatif au traité de la ville de Paris et du Crédit foncier.

A ce sujet, il faut constater que le Conseil d'Etat a admis l'amendement en vertu duquel les budgets extraordinaires de la ville de Paris et de la ville de Lyon ne vont être désormais soumis à la sanction du Corps législatif. Les Lyonnais ne sont pas contents.

Parmi les hommes, tenus jusqu'ici hors des débats de la vie politique, soit volontairement, soit contre leurs vœux, qui vont se présenter à la députation, il faut signaler un exilé, M. Bancel, qui vient d'accepter une candidature à Lyon. Il doit se porter dans la circonscription qui avait élu M. Hénon, mais comme les circonscriptions ont été remaniées, il est possible que M. Hénon, un des cinq, ne soit pas laissé à l'écart par le parti démocratique.

On attribue aussi à M. Boselli, l'ex-préfet de Versailles, l'intention de se présenter dans le département de Seine-et-Oise. La députation deviendrait ainsi une sorte de refuge ou de revanche de quelques fonctionnaires plus ou moins mécontents.

La séance du Sénat de vendredi est l'objet des commentaires de la presse, qui naturellement saisit avec empressement l'occasion non pas de discuter la Constitution, mais de discuter à propos de la Constitution. Attendons-nous à lire un de ces jours dans le Journal officiel une note rappelant les prescriptions du sénatus consulte de juillet. Quoi qu'il en soit, la question de la responsabilité ministérielle se trouve officiellement posée. M. de Maupas vient en quelque sorte de constituer les tiers-parti au sein du Sénat. On se rappelle que les réformes du 19 janvier, bien qu'émanant de l'initiative du Souverain, ont été en partie la consécration des vœux formulés au Corps législatif par le tiers-parti. Ne soyons pas surpris que bien des gens se demandent si les vœux exposés par M. de Maupas n'auront pas un jour la même fortune.

Ch. CAMOT.

BOURSE DE PARIS DU 8 FÉVRIER.

Nous avons eu une bourse d'exécution. Un gros vendeur de foncier, rente et italiens, visé depuis plusieurs jours par ses adversaires, a été forcé de liquider sa position. Aussi ses rachats ont-ils enlevé la rente de 30 c. l'italien de 40 c. et le foncier de 30 fr. — Le Lombard était plus faible à 82 après 490. Ainsi qu'on peut le voir par la cote, le comptant ne sanctionne pas ces exagérations des spéculateurs et ne cote qu'avec regret des cours aussi élevés.

Les valeurs du groupe du mobilier paraissent fatiguées de leur dernière hausse et ne valent plus. Les obligations, sardes nouvelles sont à 156. — On affiche 54,000 fr. de rente 3 0/0 à l'escompte. Les deux cotes de Londres sont sans changement. Les Bourses de province cotent plus bas que nous.

CELLIER.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira demain mercredi à cinq heures pour l'ouverture de la session de février. Voici l'ordre du jour de cette session :

1. Rapports de plusieurs commissions.
2. Modifications du tracé de la Longue voie.
3. Budget du Bureau de bienfaisance.
4. Présentation des comptes du canal.
5. Frais des procès relatifs aux émeutes.
6. Demande du Bureau de bienfaisance.
7. Réclamations de M. Godey.
8. Réception définitive du presbytère de Saint Martin.
9. Réception définitive du presbytère de Notre Dame.
10. Action à intenter contre M. Alfred Motte pour fourniture d'eau.
11. Crédit supplémentaire pour le service des eaux.
12. Affaire de la rue Jacquart.
13. Demande d'éclairage pour le quai de Leers.
14. Divers crédits supplémentaires pour 1868.
15. Indemnité à M. André Derville.
16. Réclamation de M. Resson.
17. Communication d'une lettre de M. Besson.
18. Mode de rémunération des receveurs municipaux et autres.
19. Restitution de droit de concession.

Les promoteurs de la Chambre syndicale des tissus de Roubaix, préviennent les industriels et négociants qui voudraient adhérer au projet de formation de la Chambre, que la liste d'adhésion sera définitivement close le 15 février courant.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas été sollicitées, ou qui auraient ajourné leur adhésion, pourront la faire parvenir au bureau du Journal de Roubaix, où la liste restera déposée jusqu'au 15 courant.

Le ministre de la guerre vient de décider que l'inspection des animaux de trait, en dépôt chez les cultivateurs, commencera, comme en 1868, le 15 mars.

Le ministre de la guerre vient d'accorder un secours de 50 fr. au nommé Louis Joseph Lepers, ancien soldat demeurant à Roubaix.

On vient d'arrêter à Roubaix un nommé Désiré Kint, qui, depuis quelque temps, se présentait chez les habitants pour demander ses étrennes en qualité de ramasseur des boîtes de la ville, métier qu'il n'exerçait pas du tout. On lui objectait bien que le premier janvier était déjà un peu loin; mais il répondait : Roubaix est si étendue qu'on ne peut tout parcourir en un jour, et l'on donnait.

Il eut sans doute continué pendant longtemps encore cette lucrative industrie; malheureusement pour lui, la police est venue y couper court.

Dimanche dernier, dans la matinée, on a trouvé, dans la Lys, sur le territoire de la commune d'Halluin, le cadavre du nommé Antoine Loth, âgé de 44 ans, contre-maître domicilié à Elaples (Pas-de-Calais), disparu le 3 janvier dernier.

D'après les investigations de la justice, cette mort est purement accidentelle.

Les nommés Henri Goutenier et Henri Cocheteux, nés et demeurant à Roubaix, viennent d'être arrêtés pour fraude.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 7 Février 1868.

Sommaires versés par 174 déposants, dont 38 nouveaux. — 29,099 fr. 48 demandés en remboursements. 8,627 fr. 27

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Dubamel-Lefebvre, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. ROUBOX.

Tribunaux.

COUR DE CASSATION.
(Chambre des requêtes).

Présidence de M. Bonjean.

ASSURANCE. — POLICE. — INTERPRÉTATION DE CLAUSE. — DÉCHÉANCE. — APPRÉHENSION SOUVERAINE.

Un arrêt qui, en présence d'une clause ainsi conçue : « Si l'assuré n'est pas propriétaire du terrain sur lequel se trouve le bâtiment assuré, il doit le déclarer, » constate que l'assuré n'a point fait la déclaration prescrite et prononce contre lui la déchéance du bénéfice de l'assurance, ne renferme qu'une interprétation de contrat et une appréciation souveraine.

En vain l'assuré prétendrait-il devant la Cour de cassation, que la clause qui lui est opposée résulte d'une police imprimée et qu'elle ne lui avait pas été révélée par l'agent de la Compagnie, si ce fait n'a point été constaté par les juges

du fond et s'il n'existe aucune preuve qu'il ait été même allégué devant eux.

Rejet, en ce sens, au rapport de M. le conseiller Dumon, conformément aux conclusions de M. l'avocat-général Savary, du pourvoi formé par M. Belcroix contre un arrêt de la Cour de Rouen, rendu le 5 mars 1868, au profit de la Compagnie d'assurances la Normande.

Plaidant : M. Roussel, avocat.

FAITS DIVERS

UN DRAME MARITIME. — Un négociant de Rouen ayant un comptoir à Sierra-Leone, sur la côte d'Afrique, vient de recevoir une lettre, écrite de Papet, qui contient le plus navrant récit d'un drame maritime. Il y a là tout un épisode de naufrage, qui donne le frisson. Voici cette lettre que nous empruntons au *Nouveliste de Rouen* :

Papet, le 13 janvier.

Les deux missionnaires qui doivent remplacer le P. Blanchet, sont arrivés avant-hier après avoir échappé à l'un des plus affreux naufrages qu'on ait jamais vus sur les côtes d'Afrique. Ils avaient pris passage en Gambie, sur un voilier anglais, pour venir à Sierra-Leone; le navire s'échoua sur l'un des bancs des Bisages, près de l'embouchure du rio Nenez, et vingt personnes environ (tant équipage que passagers) qui se trouvaient à bord du bâtiment, se réfugièrent toutes dans un petit canot pour se diriger sur Sierra-Leone. Le capitaine, troublé sans doute par l'événement, ou ignorant peut-être le point exact où il se trouvait, comptait

arriver le lendemain et négligea de prendre des provisions en abondance. Quelles ne furent donc pas les angoisses et les souffrances de ces malheureux, lorsqu'après dix jours, ils n'avaient pas encore vu la terre et ne s'étaient soutenus, pendant ce long espace de temps, qu'avec trois ou quatre biscuits et quelques gorges d'eau de mer!

Enfin, le matin du onzième jour, on résolut de tirer au sort lequel serait sacrifié pour les autres. On lit volontairement le sort sur un pauvre Crewman qui se trouvait dans l'embarcation, et aussitôt, l'ayant ligaturé comme une vraie bête de somme, les matelots le saignant à deux reprises différentes. Mais ce sang ne suffisait pas à apaiser la soif et la faim de tous ces malheureux. Ils étaient sur le point d'égorger ce pauvre homme, lorsqu'un aperçut au loin un bateau pêcheur qui vint recueillir et conduisit aux îles de Loss tous ces infortunés. Ce Crewman, ayant tout souffert et épuisé par les cruelles saignées qu'on lui avait fait subir, fut jeté à la mer, sans connaissance et presque mort. Il parait que cet homme, avant d'être ainsi traité, s'était recommandé aux missionnaires pour qu'ils obtinssent du capitaine de ne le pas faire mourir; mais leurs prières les plus instantes furent inutiles.

Peut-on jamais envisager des situations plus déplorable? C'est de la bouche même de tous ces malheureux, arrivés avant-hier des îles de Loss, que nous avons recueillis ses détails qui glaçant le cœur. Il va sans dire que tout Sierra-Leone est sous le coup de la plus pénible impression.

Le correspondant de MM. Lecomte et

Bahot ajouta à ce récit que, lorsqu'on saigna le malheureux nègre, les missionnaires, après s'être opposés de tout leur pouvoir à ce horrible sacrifice, refusèrent de s'abstenir de son sang, malgré la soif qui les torturait. Le nègre fut saigné un jour et le lendemain, quand les naufrages déparquèrent et furent transportés chez M. Pons, ils étaient presque mourants, particulièrement les missionnaires et deux dames qui avaient courageusement supporté ces terribles épreuves.

— Nous lisons dans le *Gaulois* :

Je ne crois pas que pendant le règne de Louis-Philippe, même après les échauffourées de Suresbourg et Boulogne, et malgré la liberté relative dont la presse jouissait à cette époque, on ait permis la diffusion contre aucun membre de la famille impériale des Bonaparte.

Il me semble que le sentiment le plus élémentaire des convenances exigeait au moins d'hui une juste réciprocité vis-à-vis les princes de la famille d'Orléans.

Cela n'est pas.

Des pamphlets circulant rédigés en langue espagnole, circulent dans Paris et sont expédiés à l'étranger. Le duc de Montpensier y est insulté de la façon la plus indigne dans ses sentiments de fils, de père et d'époux.

Je n'ai pas l'honneur d'être l'avocat de ce prince, en tant qu'homme politique, on a du assez le voir; mais je serai le premier qui n'aurais pas pour lui le respect sympathique auquel lui donnent droit ses vertus privées. — A de Mirada.

— Tout Paris, depuis quatre jours, s'occupe de la mystérieuse affaire de...

VILLES DE ROUBAIX ET DE TOURCOING.

EMPRUNT DE 1860.

NUMÉROS SORTIS ET NON RÉCLAMÉS AU 31 DÉCEMBRE 1868.

N°	50 fr.	N°	50 fr.	N°	50 fr.	N°	50 fr.	N°	50 fr.	N°	50 fr.	N°	50 fr.
123	50	6990	50	15668	100	22250	50	36360	50	49241	50		
128	50	6994	50	15736	200	22377	5000	36519	50	49249	50		
472	50	6995	50	15742	50	22388	100	36745	500	49256	50		
851	50	7133	50	15760	50	22369	50	36868	50	49441	100		
1056	50	7405	50	15813	50	22401	50	37109	50	49594	50		
1499	50	7541	50	15822	50	22452	100	37158	50	49666	100		
1592	50	7572	50	16160	100	22666	50	37184	50	49758	50		
2520	50	7605	50	16257	50	22836	50	37353	50	49912	50		
2623	100	7927	50	16304	50	23154	50	37435	100	49987	100		
2802	50	7930	50	16336	50	23254	1000	37789	500	50060	50		
2906	50	7966	80	16604	50	23301	100	37801	50	50194	50		
3156	50	8065	50	16607	50	23330	50	38042	100	50220	50		
3208	50	8305	50	16659	50	23352	50	39043	50	50307	500		
3319	50	8317	100	16749	50	23736	50	39122	50	50420	50		
3522	100	8416	500	16803	50	23352	1000	39156	50	50554	50		
3582	50	8474	50	16854	50	23322	50	39207	50	50597	100		
3678	50	8691	50	16929	50	23533	50	39300	50	50730	50		
3698	100	8694	50	17610	50	24053	500	39374	50	50823	50		
3751	50	8710	50	17702	50	24124	50	39511	50	50978	50		
3760	50	8885	50	17702	50	24557	50	39469	50	50991	50		
3803	50	8960	50	17836	50	24687	50	39511	50	51078	50		
3828	50	8961	50	17838	500	24721	50	39624	50	51091	50		
3839	50	9090	50	17960	50	24757	50	39661	50	51187	50		
3839	50	9515	50	17975	50	24933	50	39681	50	51494	50		
3925	1000	9599	50	18033	50	25217	100	39900	500	51526	50		
3945	50	9633	500	18044	50	25311	100	39913	500	51701	50		
3992	500	9773	50	18075	50	25375	50	40133	50	51836	50		
3996	50	10033	50	18128	50	25487	50	40356	50	52082	50		
4000	50	10042	50	18128	50	25487	50	40356	50	52082	50		
4001	50	10054	50	18336	50	25607	100	40398	100	52408	50		
4003	50	10070	100	18336	50	25791	50	40609	50	52466	50		
4023	50	10376	50	18634	100	25983	50	40659	50	52477	50		
4038	50	10428	50	18723	50	26515	50	40778	100	52522	50		
4044	100	10428	50	18857	50	26628	50	41012	50	52581	100		
4083	50	10468	50	18940	50	26659	50	41037	500	52666	100		
4096	50	10277	50	19217	50	26771	50	41072	100	52635	100		
4115	50	10288	50	19230	50	26917	50	41004	50	52650	50		
4130	50	10405	50	19247	50	26967	50	41146	500	52702	50		
4194	100	10405	50	19317	50	26980	1000	41162	50	52712	50		
4206	50	10406	50	19351	50	26983	50	41167	50	52753	50		
4276	50	10406	50	19387	50	27064	1000	41708	50	52771	25000		
4307	50	11236	50	19395	50	27306	50	41748	50	52921	50		
4396	50	11280	50	19446	100	27309	100	41918	50	52994	50		
4397	50	11342	50	19485	50	27477	10	42359	1000	53014	50		
4398	50	11441	50	19604	100	27877	50	42605	50	53075	50		
4454	100	11666	50	19604	100	27961	50	42608	50	53161	50		
4456	50	11703	50	19711	50	28140	50	42771	50	53345	50		
4552	50	11928	100	19773	50	28469	50	42772	50	53417	50		
4575	50	12046	50	19794	100	28894	50	42851	50	53549	50		
4753	50	12152	50	19820	50	28936	50	42948	50	53705	50		
4755	100	12253	50	19849	50	28958	50	43433	100	53798	50		
4763	50	12303	50	19914	100	28980	50	43494	50	54132	50		
4764	50	12338	50	19916	50	28975	50	43795	50	54453	50		
4768	50	12374	100	19921	50	29271	50	43926	50	54592	50		
4786	50	12370	50	19931	50	29316	50	44038	50	54503	50		
4797	50	12469	50	19939	50	29619	50	44087	50	54737	50		
4846	50	12500	50	19940	50	29733	50	44087	50				